

feminist ACTION



NEWS FROM THE NATIONAL ACTION COMMITTEE ON THE STATUS OF WOMEN

Vol. 4 No. 2 December, 1989

344 Bloor St. West, #505, Toronto, Ontario M5S 3A7

Letter from the President

Dear Sisters,

In October 1988, FAF published a special election issue, outlining our campaign for the federal elections. NAC targeted four priority issues. These were: child care, reproductive rights, opposition to the US-Canada Free Trade deal and violence against women and children. They are still critical issues. We prepared public service announcements for radio and television, produced leaflets, organized a national Women's Vote Day, produced a Women Vote button, questioned all parties on their commitment to a Women's Equality Agenda and brought pressure to address women's issues for one hour of the three-hour televised Leaders' Debate. We were a strong presence in that campaign.

Election Promises

The Prime Minister's office answered our questionnaire and promised us that child care would be a priority in government spending, that free trade would greatly benefit women and would not harm our safety net of social services, that funding to women's groups would be maintained and would not be used as a mechanism to interfere with the priorities chosen democratically by the members of women's groups. It said that the government would bring in legislation on reproductive rights and gave no promise to commit increased funds for services for battered women and children.

... and the Performance

In fact, the government has discontinued the commitment to child care; the number of jobs lost to free trade has snowballed and keeps on growing. The government is completely withdrawing its funding to Unemployment Insurance; a new "clawback" clause destroys the universality of social programs (remember the sacred trust); the government has cut back funding of women's groups by 15% this year and singled out NAC for a 50% cut over three years, not counting the impact of inflation. And the government has just introduced an anti-choice bill. Is anyone surprised that the government did not want to attend our Annual Lobby this year?

Anyone who has heard the heckling that goes on in the House of Commons will find it difficult to believe that the Conservative Ministers and M.P.'s are too sensitive to cope with the questions and responses of women voters who come from across Canada to hear their stand on matters of deep concern to us. Given their performance on past promises, Conservative MP's may just find it too difficult to face up to the crucial questions that women put to them and to our call for substantial commitments.

Government Breaking its Commitments to the United Nations

During the televised debate, Prime Minister Mulroney said: "Why should I listen to advocacy groups?" Budget cuts to the Secretary of State's Women's Program, and the discriminatory cuts to NAC in particular tell their own story. Right-wing business groups have called for an end to funding of advocacy

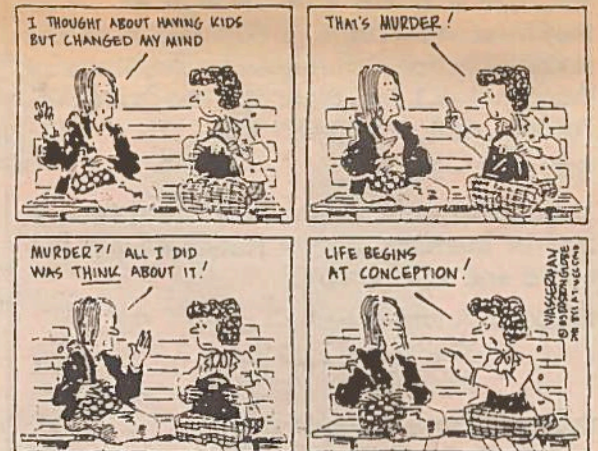
continued on page 6.

New Abortion Bill

By Judy Rebick, co-chair of the Committee on Reproductive Rights

What's wrong with the Bill respecting abortion?

1. It puts abortion back in the Criminal Code. Abortion is a health matter, not a criminal matter; it does not belong in the Criminal Code. Abortion is illegal with a penalty of up to two years in prison unless certain conditions are met.
2. It takes the decision of whether or not to continue the pregnancy out of the hands of women and places it entirely in the hands of doctors. It is freedom of choice for doctors.
3. It does nothing to improve access across the country. And it could very well limit access further. The law does nothing to improve access in provinces like PEI, Sask. and in small towns and rural areas. Even if one doctor is charged under a new law, many doctors, especially in smaller centers and areas where the anti-choice forces are strong, will not risk performing the procedure. Our experience under the old abortion law is that very few doctors are willing to risk criminal charges to provide abortion services for women. What is more, the anti-choice forces have shown they will use every tactic possible to harass doctors who perform abortion and this bill gives them another weapon. Access will deteriorate further in the same areas as it is already bad.
4. Like the old abortion law, it makes threat to health or life the bases of entitlement (who can get an abortion). Even though it further defines health as "emotional, physical and mental health", it is still very vague and would be interpreted differently by different doctors, different crown attorneys and different judges.
5. Women will have to doctor-shop to find a doctor willing to perform the procedure. It is possible that a first doctor who refuses could be used as a witness against a second doctor who agrees.
6. Like under the old abortion law, many women will have to lie to obtain an abortion. We believe, and most Canadians agree with us, that abortion should be a personal and private decision by the woman based on whether she wants to have a child at that point in her life. Under this law, a healthy woman who does not want to continue a pregnancy will either be denied an abortion or will have to lie. The bill is demeaning to women.
7. The law is wide open to abuse in the courts by anti-choice forces or partners who want to stop an abortion from proceeding. A lover or husband could swear out an information that he has knowledge that the abortion is being sought for other than health reasons and have the doctor and/or the woman charged.
8. Neither Barbara Dodd nor Chantale Daigle would have been entitled to an abortion under this bill.
9. The bill does not conform to the majority Supreme Court decision in the Morgentaler case. Chief Justice Dickson said: "Forcing a woman, by threat of criminal sanction, to carry a foetus to term unless she meets certain criteria unrelated to her own priorities and aspirations, is a profound interference with a woman's body and thus an infringement of security of the person".
10. There have been suggestions in the press that only doctors can be charged under the bill. This is not true. Women can be charged if they lie about their reasons or self-induce an abortion.
11. It does not provide for funding of birth control or sex education. In fact the Tory government has significantly cut back funding for groups like planned parenthood.
12. The bill is a cynical political manoeuvre by the Tories to get abortion off their agenda. Their concern has been for what they can get through Parliament, not for what is in the best interests of women.



NAC urges all concerned persons and organizations to make known to Prime Minister Mulroney, to opposition leaders and to their MP's, their opposition to the new abortion bill.



Pour accommoder les francophones et anglophones, le FAF est plié afin que les textes français et anglais apparaissent alternativement sur la première page. Pour trouver l'autre langue officielle, ouvrez FAF et tournez-le à l'envers.

NAC'S 1990 AGM in Hull, May 11-14

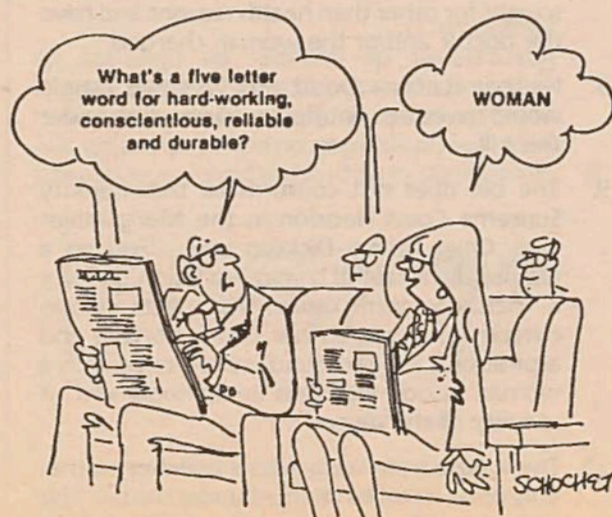
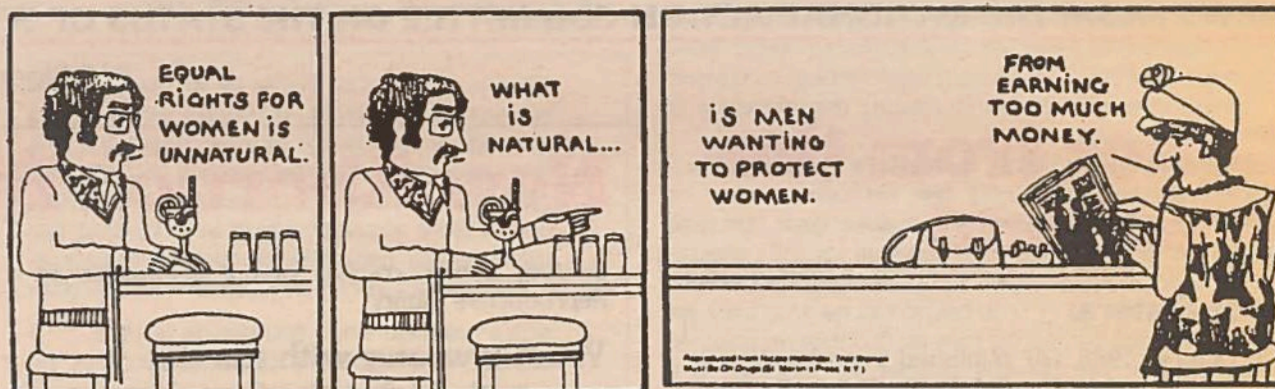
By Rabab Naqvi and Madeleine Parent, co-chairs of the AGM Committee.

NAC's Annual General Meeting will be held at the Hull Convention Centre from May 11 to May 14, 1990. The theme will be "Women for Social and Economic Justice". Jean Swanson, of "End Legislated Poverty" in British Columbia, will be the keynote speaker. Jean Swanson has long been active in struggles against poverty and in related campaigns, such as the one against the Canada-US free trade deal, the drastic cut-backs planned for Unemployment Insurance, government plans for a Goods and Services Tax (GST) and other regressive legislation, federal and provincial.

For some time, delegates had expressed a desire for a change of venue of the AGM sessions. On investigating other possibilities, the Hull Convention Centre proved to be the most desirable alternative, although hotel accommodation will increase costs, as would the same accommodation anywhere in Ottawa. The Ramada, the Quality Inn and l'Auberge de la Gare, all in Hull, are suggested. Delegates and observers would do well to plan on sharing a room as double occupancy will cut down on costs.

The AGM agenda is being developed in consultation to fit as many member's demands as possible. There will be meetings of constituency groups, regional caucuses, policy committees, workshops and discussion groups for resolutions. The Lobby Committee is working on a lobby format.

Plan now to be in Hull, May 11-14, 1990. Each and every delegate and participant is important and will make her own contribution. The executive board and staff are working on your behalf, but your presence will make the difference.



Report from Pro-Canada

By Ruth Rose, Executive chair, Employment and Economy Committee

The Pro-Canada Network is a coalition of some 35 major organizations which helped lead the fight against the Free Trade Agreement. After the Agreement was signed, Pro-Canada decided to continue its fight to have the Treaty abrogated, to monitor ongoing negotiations on such issues as subsidies and to fight against the other consequences of the Treaty such as plant closures and the "harmonization" of our social programs. NAC has played a very active role in Pro-Canada since its inception and this has been the main way in which we have coordinated with other national organizations on these important economic issues which affect women.

unemployment would also pay off in the form of some \$16.5 billion in additional federal revenues.

The House Committee on Finances is expected to wind up its hearings at the end of October and to table its report in December. Draft legislation is already being circulated and will probably be presented early in the new year. The great danger is that Wilson will agree to lower the GST rate from 9% to something like 7% as a way to sell the tax. This is a total illusion especially if he decides to extend the tax to food and pharmaceutical products. Canadian consumers will still be paying the same amount but poor people will be paying an even larger share.

NAC groups are urged to continue the fight in any way they can, separately or in coordination with local and provincial coalitions. We have prepared a "Questions and Answers on the GST," and other fact sheets are available from Pro-Canada (904-251 Laurier West, Ottawa, K1P 5J6, Tel: (613) 233-1764). We are also working on mass distribution pamphlets and a button. The Christmas shopping period is a good time to get petitions signed in shopping malls—for FAIR TAXES and not no taxes. Or try picketing corporations which pay no taxes.

Feminist Action Vol. 4 No. 2, December 1989

Feminist ACTION is a publication of the National Action Committee on the Status of Women (NAC), 344 Bloor St. West, suite 505, Toronto, Ont. M5S 3A7

ISSN 0831 - 3377

This issue is being published with the collaboration of members of the National Executive Board and Staff of NAC.

Editors: Andrea Levan,
Madeleine Parent,
Michelle Séguin

Subscriptions Coordinator:
Phyllis Mosher

Translator:
Michelle Séguin

Publications Coordinator:
Julie-Anne Le Gras

Producer: Pièce de Résistance Ltée.,
Edmonton, Alberta

Feminist ACTION is published five times a year.

Subscription Rates:
Individual, \$15.00
Institutions, U.S., Overseas, \$25.00

Friends of NAC

An individual who contributes at least \$40.00 a year as a "Friend of NAC" shall also receive Feminist ACTION and ACTION Bulletins. Those who wish to do so, are asked to issue a cheque to NAC and mail it to the address above.

Renewal Announcement

It is very costly to send several renewal notices. We are asking you to show your support by renewing your Friends of NAC or subscription status today.

Unemployment insurance

After hurrying through pro-forma hearings, the Legislative Committee on Bill C-21 tabled a report which proposed only minor amendments on October 10th.

NAC's main objections to Bill C-21 are that it will be harder to get UI benefits and the benefit period will be shorter, new penalties of a minimum of 7 weeks will be imposed for those who quit a job without "just cause", who are fired for misconduct or who refuse "suitable" employment, that benefits for adoptive parents will be cut, that the government will not only withdraw \$3 billion of funding but will also divert \$800 million of employer-employee contributions to finance existing training programs, some of which will be privatized.

Ongoing tactics involve getting the Opposition Parties to stall legislation in the House, trying to get the issue on the agenda of the First Ministers' meeting in early November, getting the Senate to hold new—and real—hearings. As a result of the work of labour and community representatives, four of the five Task Forces set up to discuss various aspects of training programs have signed a letter saying they will refuse to deal with any programs which use funds raised by UI to provide income maintenance for training purposes.

We ask all NAC member groups to request hearings from the Senate, particularly those groups who were refused by the House Committee, and to continue lobbying local MPs.

Goods and Services Tax

Pro-Canada has launched a Campaign for Fair Taxes. In contrast to the right wing mobilization against any taxes and therefore against social programs, Pro-Canada, along with NAC, argues that social programs are necessary and that there are ways of raising the money which would be not only fairer but which would prevent an inflationary spiral and promote higher employment rather than destroying jobs.

Alternatives involve closing loopholes, going back to a progressive income tax, raising corporate taxes, creating new wealth and luxury taxes. They also involve lowering interest rates—the main cause of the federal deficit, of inflation and of a Canadian dollar so high that it's destroying our capacity to compete in international markets. A serious attack on

Arctic pipeline, mega-energy projects

The United States is actively trying to get Canada to build a pipeline to pump natural gas from the Arctic to the United States. This is being done in total disregard for planning of Canada's long-term energy needs, of unsettled land claims by the native peoples (particularly the Dene-Metis) and of environmental issues. Under the Free Trade Agreement, Canada can no longer set prices in such a way as to encourage conservation, or to pay for developmental costs or the cost of ensuring environmental safety. Quebec export of hydro-electricity is also subject to many of the same conditions. In addition, a federal review of the environmental impact will no longer be required.

For more information, contact the Council of Canadians (405-251 Laurier West, Ottawa, K1P 5J6, tel: (613) 233-2773) or the NAC Survival of the Planet Committee.

Monitoring Free Trade

To date the CLC Job Registry indicates that some 70,000 jobs have been lost as a direct or indirect consequence of the Free Trade Deal. The UI reform, GST, serious erosion of both East coast and West Coast fisheries, the dismemberment of Via Rail, cuts in CBC funding, privatization of the post office and many other issues are also the concrete manifestations of the free trade philosophy.

Pro-Canada will be publishing a special Dossier on January 1st to mark the first anniversary of the Free Trade Agreement (\$20 for a year's subscription). NAC will be collaborating in the preparation of this Dossier and in the preparation of a "Free Trade Report Card, a longer research report to be prepared by the Canadian Centre for Policy Alternatives. In the meantime, we urge NAC groups to continue the fight against the Free Trade Agreement and its many ramifications separately and with their local coalitions.

Why the GST Will be Harmful to Women

by Marjorie Cohen, former Vice President of NAC and holder of the Woodward Chair in Women's Studies at Simon Fraser University.

Imagine a government which told people it was redesigning the tax system to make it less fair. That it was going to increase the proportion of income paid in taxes for low and middle income groups, but was reducing it for the already privileged. Saying this would be political suicide, leading to certain electoral defeat and perhaps even rioting and revolution.

In trying to sell the proposed Goods and Services Tax, the federal government is sugar-coating a bitter pill. By insisting that the imposition of this tax will make the whole tax system fairer, the government is relying on a known propaganda method. That is, if something, no matter how outrageous, is repeated often enough, people will begin to believe it.

Women are not accepting these attempts to be brainwashed. The GST is not simply the replacement of one tax for another, as the government would like everyone to believe. It is a dramatic shift in principles in taxation. The GST is inherently unfair because it is a tax on consumption. Lower and middle income groups tend to spend their entire incomes on current consumption, while wealthy Canadians save and invest large portions of their income. This means less advantaged groups of people will be paying a much larger portion of their income in tax than will those which are financially privileged.

Women are vehemently opposed to this tax. We will be particularly hurt by price increases. The broad nature of the GST means that virtually everything we buy will be taxed, even those items which are essential for raising children. Most countries which have sales taxes at least exempt children's clothing, as do provincial sales taxes which we now have in Canada. With the GST we'll be paying 9% more for children's clothing, shoes, books, and even diapers.

Day Care Will Cost More

We'll also be paying more for daycare. Daycare, like health care, housing, and education, is in a category called "tax exempt." But this is not the same as tax free. While parents do not see the 9% added to their daycare bill, daycare prices will nevertheless increase. This is because daycare providers will have to pay taxes on supplies and services and will undoubtedly pass these added costs on to parents. Parents whose children are in daycare centres which receive 50% of their funding from government will get some relief because these centres will be able to get tax rebates on half of the sales taxes they pay. Yet, even here half the increased taxes will have to be passed on to parents.

The issue of food is extremely important. Under the design of the sales tax currently being examined basic groceries will be tax free. However, take-out foods and restaurant meals will be taxed. This will place an added tax burden on women who are not in a position to always cook at home. This means women who work outside the home will be penalized for doing whatever they can to make the double burden of housework and paid work lighter. Also, it is extremely punishing to people who are forced by circumstances—such as poor people who don't have kitchens—to eat out.

The very clever political manoeuvring of the government now makes it likely that even basic food will be taxed. This will be hard on low income groups. As household expenditure statistics show, poorer households spend a much higher proportion of their income on food than do wealthy households. In contrast, households with incomes over \$50,000 a year spend less than 7% on food. Taxing food will be extraordinarily cruel.

Women are grossly over-represented in the low income groups. Over 40% of the adult women in this country have no income at all. The average earnings for all women who work (including those who work part-time and full-time) is about \$15,000 a year; therefore, at least 74% of these earnings will be spent on taxable items. If food is included, virtually the entire income will be spent on taxable items. Families with incomes over \$50,000 spend only about 56% of their income on current consumption with about 7% on food. It is easy to see that the GST will mean a greater tax burden on lower income individuals.

Lower Consumer Spending = Less Jobs For Women

The GST will have a depressing effect on the economy and consequently, unemployment will in-

Innu Women Imprisoned Again

by Marion Mathieson, Chair of NAC's Survival of the Planet Committee

Rose Gregoire, a member of the NAC Survival Committee and Martha Hurley, Innu women, both of whom were present at the AGM, are once again in prison in Stephenville, Newfoundland. Rose, Jackie Ashini, Martha Hurley and two men managed to find a way into the base at Goose Bay and, after spending the night in the woods inside the base, emerged to block the West German planes with their bodies and a huge Innu flag. This amazing act of courage calls to mind those confronting the tanks in Tiananmen Square. What about our freedom fighters?

Rose Gregoire, along with Elizabeth Penashue, who moved NAC delegates to tears at the AGM, was also among four protesters acquitted of public mischief charges on April 18, 1989. After the acquittal the Innu issued a statement to the heads of Government of Canada, the U.K., the Netherlands, West Germany and the U.S.A. and to their commanding officers at Goose Bay, that their protest would continue. They stated categorically that they had "never given Canada, the U.S. nor any other European government permission" to use their land.

Rose and Elizabeth believe that it is the Canadian justice system that should be on trial, not they for defending their way of life and their land. They see themselves as political prisoners, but they have continually to resist the pressure on them to "feel guilty." They have an added worry, that the younger Innu are beginning to believe that peaceful protest is not accomplishing enough.

Military Flights Not Wanted Over Europe

Low level flight testing continues in Labrador and it is expected that Canada will be pressed by other NATO allies to share even more of the burden. Millions of West Germans object to military jets

screaming over their backyards and opposition parties will continue to campaign for a complete ban on such flights. Contrast these West German flights at 75 metres above the ground and at speeds up to 835 kilometres per hour with Nitassinan, where planes routinely fly at heights of 30 metres and speeds over 1200 km per hour.

A West German air force officer recently observed that Canadians have "a lot more empty space over there—except for a few caribou—than we do." The Dutch Defense Minister also announced cuts in exercises "to prevent further damage to the environment," adding that he would like more Dutch military ground manoeuvres to be shifted to Canada.

Monsters in the Sky

Recently, NAC representatives met with Martha Hurley at the Stephenville Penitentiary. Incarcerated since the beginning of September, Martha asked us to transmit the following message to all Canadians: "We will continue our struggle as long as we are not assured that our children and grand-children will ever have to hear again those monsters in the sky. Although the road of our struggle is not easy, we will continue to fight." Martha insisted on thanking all those who have brought them their support.

The economic, moral, military, and ecological concerns being raised in other countries should convince Canadians to have no part in the plan for a NATO training base at Goose Bay, Labrador. The struggle of the Innu to stop the militarization of Canada's north is a struggle for us all.

Messages of support can be sent to Rose and all the Innu people c/o General Delivery, Sheshatshit, Labrador, A0P 1M0. Contributions are welcomed for "The Innu Defence Fund, c/o Assembly of First Nations, Atrium Building, 3rd Floor, 47 Clarence St., Ottawa, Ont. K1N 9K1



"Fighters for peace on their land"

crease. Women are particularly vulnerable to downturns in the economy and tend to be the first fired when things begin to go wrong. A drop in consumer spending of about \$5 billion will mean a loss of 180,000 jobs in the service sector alone. Since women account for 55% of all service occupations, at least 100,000 women's jobs will be lost. In addition, women's jobs in manufacturing are likely to be affected. Demand for goods in manufacturing industries where women's work is concentrated (textiles, clothing, footwear) will be considerably affected by the sales tax, since the products from these industries are not currently taxed. The result will be lower consumer demand for these items and consequently,

lower levels of employment in these industries.

The government's trick, in trying to sell the tax, is to make people believe that "there is no alternative," or TINA. TINA is an absurd defense which indicates a paucity of imagination on the part of the government.

There Are Alternatives

We could fix tax loopholes which enable thousands of wealthy corporations to escape payment of taxes. We could re-introduce the higher income bracket for those earning over \$60,000 a year. We could restore the corporate tax level to what it was in 1984. The alternatives are many, but it is clear that replacing a bad tax with an even worse one is no solution.

Racism and Sexism in the Federal Civil Service: A Native Woman's Battle for Justice



Mary Pitawanakwat.

By Madeleine Parent, Quebec Regional Representative

In October 1979, Mary Pitawanakwat, an Ojibway woman aged 28 with two infants, went to work as Social Development Officer for Secretary of State in Saskatchewan. She already had valuable experience in community work. She was given responsibility for the Native Citizens' Program in the province. Twenty months later, she was declared "fully satisfactory" in her first official work performance rating.

After that, things started to change. In comments, gestures and jokes around the office, in individual conversations, in staff meetings, certain supervisors behaved so as to make other members of the staff feel that Mary was "different". Co-employees who would normally cooperate with each other were made to feel that they had better avoid being seen with Mary, lest their association with her would damage their own chances of advancement. Management made it known around that they were going to "get rid of her".

At the same time, more paper work and reports were demanded of Mary, while supervisors heaped upon her the heaviest social development work-load in Saskatchewan. Her supervisor even instructed her to act as informer against one of her Native client groups. Her refusal to do this went unheeded until she submitted a written grievance. Forced to give a written reply, the supervisor had to withdraw the instructions. However, Mary's position was duly noted: after six and a half years of service, she was dismissed for "incompetence".

To this observer, important questions come to mind. If Mary was "incompetent", was not the supervisor discriminating against Native peoples by putting their social development requests in the hands of an incompetent officer?

Or was it that Mary was a well-qualified, hard-working officer who stuck to her principles rather than betray her clients and her people and was the supervisor, in fact, discriminating against her? It had to be one or the other, but those questions cannot be ignored.

After stalling for years on investigating her complaint, even to the extent of going to the courts for authority to refuse to hear her, the Canadian Human Rights Commission finally conducted an investigation and found that Mary was telling the truth, that the supervisors' explanations did not fit the facts revealed by the office records and recommended that a Tribunal be set up to hear her complaint.

Meanwhile, years of harassment had taken their toll for Mary and her children. Living on social welfare after one has lived on the respectable earnings of a social development officer was a bitter experience for a mother who wanted her children to grow up in an atmosphere of security and well-being. Besides, she now had to fight cancer, Dr John Chong of Hamilton who examined her, commented that: "...we're dealing with a situation of an unhealthy workplace environment, which causes an array of acute intermediary and long-term consequences on one's health..." NAC has supported Mary's struggle for justice since we first met her, in 1985.

Those who want to help could send letters to the Hon. Doug Lewis, Minister of Justice, House of Commons, Ottawa, K1A 0A6. It would be appropriate to call for the reinstatement of Mary Pitawanakwat as Social Development Officer for Secretary of State, with full compensation to her and her children for loss of her earnings and for years of pain and suffering.

"MARY'S STORY - A DIALOGUE ON RACISM" is the subject of a 36 min. Videocassette (VHS) which can be obtained by mailing \$54.00 to Birdsong Communications, 806 Victoria Ave., Regina, Sask. S4N 0R6

Barriers to Language Training for Immigrant Women

extracted from an article by Nuala Doherty of the Centre for Spanish Speaking Peoples, in Currents Magazine

Emma Molina and Sonia Casas, two immigrant women, have filed Statements of Claim in the Federal Court challenging the entrance criteria to subsidized language training as provided by the Canada Employment and Immigration Commission (CEIC). While ostensibly gender neutral, these criteria effectively disqualify many more women than men from subsidized programs:

- Sponsored immigrants (assisted relative or family class of immigrants) are ineligible to receive a training allowance. The majority of this class are women.
- Persons not "destined for employment" may be denied language training. Even though the great majority of immigrant women work full time outside the home, it is not uncommon for those who are pregnant, who have young children, who were housewives in their own country, or who intend on taking a skills training program after basic ESL, to be classified in this category.
- Skilled or unskilled persons for whom language is not considered necessary for "suitable employment" may be denied subsidized language training. Immigrant women more often than immigrant men are denied training on this basis, since language training is frequently not deemed necessary for them to obtain "suitable" work (i.e., employment in job ghettos). Skilled women, such as teachers, for example, are often told to lower their job expectations in Canada.
- Persons who are not prevented from securing employment due to a lack of fluency in one of the official languages may be denied language training. This criterion especially affects women who, at any point prior to applying for language training, have worked in Canada. It is reasoned that these women have been able to secure employment and therefore do not require language training. In addition, immigrant women are frequently referred to unskilled, menial, and poorly paid jobs that are not deemed by the CEIC to require English or French, and as a result, are deemed ineligible for the program.
- Persons who have a spouse earning more than \$210 per week are denied full training allowance and instead, are given half the amount. At such a rate of subsidy it is necessary for survival to take on any job that is available rather than to study.

Language training is essential if immigrant women are to better their positions, defend their rights in the workplace or overcome forced isolation and dependency at home. Emma Molina, rejected from the subsidized language training program four times since coming to Canada, states: "Lack of language skills have limited my life and caused me much humiliation. Through this challenge I hope that immigrant women no longer will suffer what I have suffered."

For further information on the challenge to the Federal Language Training Program*, contact Nuala Doherty, Centre for Spanish Speaking Peoples, 1004 Bathurst St., Toronto, Ont M5R 3G7. Letters of support would be appreciated.

* Some of the above information may not apply to Quebec.

National Action Committee on the Status of Women

Executive Board — 1989-90

President
Vice-presidents

Lynn Kaye
Fleurette Osborne
Ruth Rose
Joanne (Jodi) Whyte
Rabab Naqvi
Janet Maher

Secretary
Treasurer

Regional representatives

Newfoundland/Labrador
New-Brunswick
Nova Scotia
Prince Edward Island
Quebec
Northern Ontario
Southern Ontario
Manitoba
Saskatchewan
South/Central B.C.
Northern B.C./Yukon
North West Territories

Joyce Hancock
Kay Nandlall
Susan Hyde
Leti Larosa
Madeleine Parent
Andrea Levan
Maureen Reilly
Susan Spratt
Audrey Wildman
Diane Thorne
Carol Sabo
Reanna Erasmus

Members at large

Sharon Costello
Jacqui MacDonald
Marion Mathieson
Kerry McCuaig
Phyllis Mosher

Vancouver
Ottawa
Sydney
Toronto
Alexandria

P.S. Members of the Executive Board may be reached by phoning the Toronto NAC office.

NAC Staff

Ottawa office 323 Chapel
Ottawa, Ont. K1N 7Z2
Tel. 613 234 7062
Fax: 613 237 5969
Liaison officer Huguette Léger

Toronto office 344 Bloor West, suite 505
Toronto, Ont. M5S 3A7
Tél. 416 922 3246
FAX 416 921 9749
Executive coordinator Alice de Wolff
Office Manager Sue Birge
Membership coordinator Anne Molgat

The Right to Choose: National Day of Action

By Jane Walsh, member of the Reproductive Rights Committee

On Saturday, October 14 women in Canada mobilized to protect their right to safe legal abortion. This was the culmination of a fall campaign across Canada, during which the movement for women's reproductive choice became the rallying point for a diverse number of women and men. All over the country, pro choice groups have banded together to stop the federal government from introducing a restrictive abortion law.

The rallies in more than 30 cities were sponsored by the Canadian Abortion Rights Action League as part of the First National Day of Action on Abortion under the theme: Don't Lose the Right to Choose.

In Quebec the rallies were sponsored by the Quebec Coalition for Free Choice.

No New Law

At the rally on Parliament Hill, CARAL spokesperson Cindy Moriarty called on about 2,000 supporters to keep abortion out of the Criminal Code: "We have to take power from politicians and put it back into the hands of women where it belongs. We don't want a new law. We don't need a new law," she told the enthusiastic demonstrators.

Women are not Criminals

"Your body is a battleground" was the resounding theme of the rally in Toronto. Four thousand people gathered at the steps of the Ontario legislature to listen to Ontario Coalition of Abortion Clinics spokesperson Carolyn Egan. "We will not let the government undo our work by introducing new laws criminalizing abortion," she said.

In Montreal Isabelle St-Martin, of the Quebec Coalition for the Rights to Free and Safe Abortions, was speaking to a crowd of nearly 2,000 when she said, "Cheap and safe abortions are getting harder to find." In Vancouver 2,000 supporters met and 600 in Winnipeg. There were demonstrations in Calgary, Regina, Saskatoon, Fredericton, Charlottetown, and St. John's.

Canada Health Act Should Ensure Access

The movement is demanding that the federal government use the Canada Health Act to ensure every province provide access to abortion and that the provinces which refuse to provide access be denied transfer payments.

Two hundred people met in Halifax where universal access to the necessary health service is a clear issue. CARAL has been forced to start court action in response to the Nova Scotia government, which has prevented free standing abortion clinics from opening.

New alliances and tools have had to be used in the fight for reproductive choice. The NAC Reproductive Rights Committee responded to the rallying call by holding an unprecedented national pro choice meeting and press conference on October 2 in Ottawa. NAC also ran a signature ad in the Globe and Mail, nationally advertising the day of action and the no new law policy. The committee had representatives from CARAL, the Pro Choice Network and the labour movement—including members from the Ontario Federation of Labour and the Canadian Labour Congress.

In the news conference sponsored by NAC, organizations outlined their commitment to fighting any recriminalization of abortion. Representatives from more than 30 organizations, several of whom have never spoken out on the issue, attended. The groups included the NDP, the Canadian Labour Congress, the YWCA, Planned Parenthood, the Canadian Civil Liberties Association, the Association of Obstetricians and Gynecologists, and the National Organization of Immigrant and Visible Minority Women.

A National Day of Action and other events over the fall have given the pro choice movement unprecedented momentum. We must continue that

Why No New Law?

Selections from the NAC Fact Sheet

1. Nothing under the old abortion law limited the time period at which women could have an abortion. Yet, in the past 15 years, only half of one percent of abortions were performed after 20 weeks. This small percentage is due to life-threatening pregnancy, grave foetal deformity, and the drastic inaccessibility of abortion under the old law. A new law would put women at risk in the first and second categories, while doing nothing to increase access. The way to prevent late abortions is to ensure access to early abortions—this is where the government must act.
2. We must not be lulled into thinking a new abortion law would not affect us. Just like the old law, it would deny women the fundamental right to choice. Moreover, a new law regulating when abortions can be done would especially target and create inequalities of access to this basic health service for poor, young, immigrant, Native, and rural women and women of colour.
3. Women are not criminals. To deny women's right to choose is a real crime. Abortion should be a matter of health policy, not criminal law.
4. A new abortion law would not stop spiteful boyfriends or the anti-choice from seeking injunctions under civil law to prevent individual women from obtaining abortions. Nor would a new law stop the anti-choice from harassing women and health services providing abortion. Only a powerful, broad-based pro-choice movement can stop such actions.



momentum through a massive letter writing campaign. It is urgent that all the pro choice supporters write to the Prime Minister and their members of Parliament to tell them not to introduce a new law which would recriminalize abortion.

"The movement for choice on abortion has never been stronger," says NAC spokesperson Judy Rebick. "The women of this country and our supporters are not going to permit this government to make abortion illegal again."

Regional Highlights

NEWFOUNDLAND... On the weekend of October 20-22, the Bay St. George Status of Women Council hosted the Newfoundland-Labrador provincial women's conference on the theme "Feminist Issues in the 90's". Lynn Kaye, President of NAC, was the keynote speaker...

NOVA SCOTIA... The Canadian Abortion Rights Action League's attempt to challenge the Nova Scotia Abortion Law was refused. In response to the proposed Morgentaler Clinic, the new law outlaws abortions performed outside hospitals and makes them ineligible for medicare payments. Morgentaler says that he will proceed to perform abortions in the clinic even if he is threatened with prosecution...

QUEBEC... Although he was returned to power with a reduced majority, Premier Bourassa's plans for an uneventful summer election campaign went awry amid protests, job actions and short demonstration strikes (with essential services provided) by some 200,000 of the 350,000 public sector employees. Two-thirds of these people are women. Union women have been leading public sector negotiations and a priority demand is equal pay for work of equal value or a variation on the theme. Except for nurses, collective agreements terminated December 31, 1988 and are not yet renewed (early November). In fact, government negotiators have not even tabled their full bargaining position. Worse, a draconian Bourassa law (Bill 160), which penalizes strikers with one year's loss of seniority for each day of "unlawful strike" and provides for other stiff reprisals, is being enforced, poisoning the work environment. Union members remain at work but take to the streets in off-work hours, demanding that government reprisals cease and that Bourassa's men negotiate in good faith for a new collective agreement...

ONTARIO... A founding conference for a provincial lobbying organization was held in Sault Ste Marie the weekend of October 27-29 and was attended by several members of the NAC executive, including Lynn Kaye. Ontario is one of the few provinces without a women's organization to monitor the provincial government...

ALBERTA... The Alberta Status of Women Action Committee has recently completed hearings on women and poverty. The committee heard presentations from hundreds of women in twelve urban and rural centres across the province. The report will be finalized in the next few months and an action plan will be drawn up to lobby government for legislated change and public education on the issue...

B.C... Marjorie Cohen, former Vice President of NAC, and Diane Thorne (Southern B.C. rep) presented NAC's brief on the Goods and Services Tax to the government legislative committee in October. Ann Chaplin, coordinator of the Kelowna Women's Centre died suddenly on August 3 and will be sadly missed by women across the province...



NAC Briefs

NAC's recent briefs on Unemployment Insurance and the proposed Goods and Services Tax are available from the NAC office for \$4.00 each. Briefing notes are also available.

NAC to Send Delegate to Observe Chilean Elections

December 1989, that enchanted period just between spring and summer in Chile. For the Chilean people, it is the symbol of renewed nature, a sign of hope as they participate in democratic elections for the first time in more than fifteen years. It was in September 1973 that General Auguste Pinochet engineered a bloody coup-d'état, murdering elected president Salvador Allende whose only crime was to try to ensure that Chile's people could share more equally in the wealth of this Latin American country. Since then, Pinochet has ruthlessly suppressed all opposition, reduced living standards and turned back control of Chilean copper and other natural resources to the multi-national corporations.

Last year, in spite of all obstacles, the Chilean people overwhelmingly rejected a bid by Pinochet to renew his dictatorship for another eight years. As a result, Pinochet has been forced to call elections for December 14th.

But will they be democratic elections? The Comité de solidarité Québec-Chili and other Canadian groups will be sending a delegation to help verify voting procedures, to discourage fraud, violence and intimidation and to report back to the Canadian and Quebec governments and the general public.

NAC Vice-President, Ruth Rose, will carry a message of solidarity and support from the women of NAC and its member groups to the women of Chile fighting for their democratic rights and a better life for themselves and their children. We invite you to send messages of solidarity, in French, English or Spanish (maximum 1 page—send, before December 1st, to Ruth Rose, 4679 Brébeuf, Montréal, Québec, H2J 3L2 or FAX to (514)-522-0875). Financial contributions to help pay for the cost of the trip would also be appreciated.



Ruth Rose.

Letter from the President

continued from page 1

groups. M. Mulroney does not want to understand, nor does he care about their value to the democratic functioning of a society. The government is on a course of withdrawing funding entirely and breaking its commitment to implement the *International Convention for the Elimination of Discrimination Against Women in all its Forms*. The Canadian representative who sat on the UN Committee which reports on the implementation of this Convention has been withdrawn.

Women must rally to defend the rights we have won and to make sure the clock is not turned back. We must insist that the government keep its commitment

and restore funding to women's groups that stand for equality rights. Women must also resist attempts at patronage and make sure that our movement speaks for us. We must increase our fundraising. Every contribution to a women's organization, whether in money or in voluntary work, is part of the struggle for our future and for the future of the girls who are inheriting the same obstacles we face today. These obstacles won't be overcome without consistent work and dedication from a great number of us, in all parts of the land. Together we can do it.

Lynn Kaye



Flash régionaux

TERRE-NEUVE... Le Bay St. George Status of Women Council a organisé un colloque provincial le week-end du 20-22 octobre dernier sous le thème "Féminisme des années '90". Lynn Kaye, présidente du CCA, était la conférencière invitée.

NOUVELLE-ÉCOSSE... La demande de poursuite de l'Association canadienne pour le droit à l'avortement (ACDA) contre le gouvernement de la Nouvelle-Écosse a été refusée. La poursuite avait été intentée pour contester les règlements imposés par ce gouvernement contre l'existence de toute clinique autonome d'avortement dans la province. Ces règlements interdisent en effet la réalisation d'avortement en dehors d'un hôpital ainsi que le remboursement de tels avortements par l'assurance-santé. Dr Morgentaler a affirmé qu'il procéderait à des actes d'avortement même s'il est menacé de poursuites.

QUÉBEC... S'il a gardé le pouvoir avec une majorité réduite, le Premier Ministre Bourassa n'a pas connu une campagne électorale calme de fin d'été comme il l'aurait souhaitée. Par une série de protestations, de manif, d'actions au travail et enfin, de courtes grèves, quelque 200,000 employé-e-s sur un total d'environ 350,000 ont manifesté leur mécontentement à l'égard d'un gouvernement patron qui au début de novembre 1989, n'avait même pas encore déposé une offre complète, alors que la convention collective expirait normalement le 31 décembre 1988. Les deux-tiers des employé-e-s du secteur public sont des femmes. L'équité salariale - ou une variation sur ce thème - est une demande prioritaire. Pour la première fois de l'histoire, les négociations du côté syndical sont dirigées par des femmes, à la CSN, la CEQ et la FIQ. A l'heure où nous allons sous presse, les syndiqué-e-s protestent enfin contre une loi draconienne du régime Bourassa (Loi 160) selon laquelle tout employé-e perd un an d'ancienneté pour chaque jour de grève "illégal", qualifiée comme telle à cause des technicalités invoquées par la Commission gouvernementale sur les services essentiels. D'autres pénalités sévères sont imposées également et le tout empoisonne l'atmosphère au travail. Les protestations continuent dans les rues du Québec, avant et après les heures de travail, alors que les employé-e-s exigent que le gouvernement cesse de miser sur les mesures punitives et négocie enfin de bonne foi afin que des conventions collectives soient conclues.

ONTARIO... Une conférence de fondation d'une organisation provinciale de lobbying s'est tenue le week-end du 27 octobre à Sault Ste Marie. Plusieurs membres du Conseil de direction du CCA ont assisté à cette conférence, y inclus Lynn Kaye. L'Ontario était une des seules provinces à ne pas avoir d'organisme provincial de lobbying visant à surveiller la législation provinciale sur les femmes.

ALBERTA... L'Alberta Status of Women Action Committee a terminé récemment une série d'audiences sur les femmes et la pauvreté. Des centaines de femmes de milieu urbain et rural sont venues présenter leur mémoire au Comité. Le Comité présentera son rapport dans quelques mois et un plan d'action sera élaboré afin de faire pression sur le gouvernement pour des changements dans les lois et pour sensibiliser la population sur le contenu de ces audiences.

COLOMBIE-BRITANNIQUE... Marjorie Cohen, ex vice-présidente du CCA et Diane Thorne (représentante régionale de C.B.) ont présenté le mémoire du CCA sur la Taxe sur les produits et les services (TPS) au comité législatif fédéral en octobre. Ann Chaplin, coordonnatrice du Kelowna Women's Centre est morte subitement le 3 août dernier; nous allons toutes la manquer énormément.

Mémoires présentés par le CCA

Les mémoires présentés récemment par le CCA sur l'assurance-chômage et la taxe sur les produits et les services (TPS) sont présentement disponibles au bureau du CCA au coût de 4\$ chacun. On peut aussi obtenir des notes d'information sur ces questions.

Le CCA enverra une déléguée pour observer les élections au Chili

Décembre 1989, c'est la période enchantée entre le printemps et l'été au Chili. Pour le peuple chilien, c'est le symbole de la nature renouvelée, signe d'espoir au moment où ils participeront à des élections démocratiques pour la première fois depuis plus de quinze ans. C'était en septembre 1973 que le général Auguste Pinochet a exécuté un coup-d'état sanglant, assassinant le président Salvador Allende démocratiquement élu dont le seul crime était d'essayer d'assurer que le peuple chilien puisse partager plus équitablement les richesses de ce pays d'Amérique Latine. Depuis ce temps, Pinochet a écrasé toute opposition, réduit les standards de vie et retourné le contrôle du cuivre chilien et d'autres ressources naturelles aux corporations multinationales.

L'année dernière, en dépit de tous les obstacles, le peuple chilien a rejeté massivement la tentative de Pinochet de renouveler sa dictature pour un autre huit ans. Pinochet a donc été forcé à déclarer des élections pour le 14 décembre.

Mais seront-elles démocratiques? Le Comité de solidarité Québec-Chili et d'autres groupes canadiens enverront une délégation pour aider à vérifier les procédures de scrutin, pour décourager la fraude, la violence et l'intimidation et pour faire rapport aux gouvernements du Canada et du Québec ainsi qu'au public en général.

Ruth Rose, vice-présidente du CCA, apportera un message de solidarité et d'appui des femmes du CCA et de ses groupes membres aux femmes du Chili qui luttent pour leurs droits démocratiques ainsi qu'une meilleure vie pour elles-mêmes et leurs enfants. Nous vous invitons à envoyer des messages de solidarité, en français, en anglais ou en espagnol (maximum 1 page—envoyer avant le 1er décembre à Ruth Rose, 4679 rue Brébeuf, Montréal, Québec, H2J 3L2, FAX (514) 522-0875). Des contributions financières pour aider à défrayer le coût du voyage seraient également appréciées.



Ruth Rose.

Lettre de la Présidente

suite de la page 1

que les femmes leur posent et sur les engagements substantiels qui en découlent.

Le gouvernement brise son engagement à l'ONU

Le soir du débat télévisé des chefs, le Premier ministre Mulroney se demandait: "Pourquoi devrais-je écouter les groupes de revendication?" Les coupures au Programme promotion de la femme du Secrétariat d'Etat et celles touchant en particulier le financement du CCA parlent d'elles-mêmes. Le monde des affaires sur la droite a démandé au gouvernement d'arrêter de subventionner ces groupes. Le Premier ministre ne comprend pas ou se fout carrément de l'importante contribution de ces groupes à la démocratie de notre société. Le gouvernement est sur la voie d'un retrait complet de son financement aux groupes de pression et brise ainsi son engagement pris lors de la signature de la *Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes*. Le Canada a retiré son représentant du Comité de l'ONU chargé de faire rapport sur l'application de la Convention.

Les femmes doivent s'unir afin de défendre nos acquis et s'assurer que nous ne retournerons pas en arrière. Nous devons faire pression afin que le gouvernement remplisse ses promesses et continue de financer adéquatement les groupes de femmes qui défendent les droits à l'égalité. En même temps, nous devons résister à la main mise du gouvernement sur le fonctionnement de nos organisations et veiller à ce

que nos groupes continuent de nous représenter. Nous devons accroître notre auto-financement. Chaque contribution à un groupe de femmes, soit financière ou bénévole, fait partie de notre lutte pour notre avenir et celui de nos filles qui héritent des mêmes obstacles que nous rencontrons aujourd'hui. A force d'efforts constants et d'un grand dévouement, nous pourrions franchir tous ces obstacles. Ensemble, nous pouvons y arriver.

Lynn Kaye



Les liens du libre-échange

suite de la page 2

démembrement de Via Rail, les coupures dans le financement de la Société Radio-Canada, la privatisation des services des Postes et plusieurs autres questions sont également autant de démonstrations concrètes de la philosophie du libre-échange.

Pro-Canada publiera un Dossier spécial le 1er janvier prochain pour marquer le premier anniversaire de l'Accord de libre-échange (\$20/an pour un abonnement).

Le CCA collaborera à l'élaboration de ce Dossier ainsi qu'à la préparation d'un "Bulletin sur le Libre-échange", un rapport de recherche plus approfondi qui sera publié par le Centre canadien pour des politiques de rechange. Entretemps, nous faisons appel aux groupes membres du CCA pour continuer la lutte contre l'Accord de libre-échange et ses nombreuses ramifications soit à titre individuel ou dans des coalitions.

Le droit de choisir nos maternités

Journée d'action nationale pour le droit à l'avortement 14 Octobre 1989

Par Jane Walsh, membre du Comité sur les droits à la reproduction

Samedi le 14 octobre, les femmes se sont mobilisées pour défendre leur droit à un avortement légal et sécuritaire. Cette journée culminait une campagne pan-canadienne durant tout l'automne, pendant laquelle le mouvement pour le libre-choix devint le point de ralliement pour un grand nombre de femmes et d'hommes. A travers tout le pays, des groupes pro-choix se sont joints pour empêcher le gouvernement fédéral d'introduire une loi restreignant le droit à l'avortement.

Sous l'égide de l'Association canadienne pour le droit à l'avortement (ACDA), des manifestations ont eu lieu dans plus de 30 villes lors de la Journée d'action nationale pour le droit à l'avortement sous le thème: "Ne perdons pas le droit de choisir".

Au Québec, les manifestations ont eu lieu sous l'égide de la Coalition québécoise pour le droit à l'avortement libre et gratuit (CQDALG).

Lors de la manifestation sur la colline parlementaire, Cindy Moriarty, porte-parole de l'ACDA, en appela aux 2,000 manifestants pour empêcher une recriminalisation de l'avortement: "Nous devons enlever du pouvoir aux politiciens et le remettre aux femmes là où il appartient. Nous ne voulons pas une nouvelle loi" dit-elle aux partisans enthousiastes.

Le slogan retentissant du ralliement à Toronto était "Votre ventre est devenu un champ de bataille". Quatre mille personnes se sont réunies devant l'assemblée législative de l'Ontario pour entendre Carolyn Egan, porte-parole de la Coalition ontarienne des cliniques d'avortement. "Nous ne permettrons pas au gouvernement de nous faire perdre nos acquis en introduisant de nouvelles lois qui criminalisent l'avortement", a-t-elle dit.

Tandis qu'à Montréal, Isabelle St-Martin de la Coalition québécoise pour l'avortement libre et gratuit s'adressa à une foule de 2,000 manifestants: "Des avortements peu coûteux et sécuritaires sont difficiles à trouver". A Vancouver, il y a eu 2,000 partisans et 600 à Winnipeg. D'autres manifestations se sont tenues notamment à Calgary, Regina, Saskatoon, Fredericton, Charlottetown et St. John's.

Le mouvement pro-choix demande au gouvernement fédéral d'utiliser la Loi canadienne sur la santé afin que toutes les provinces procurent une accessibilité aux services d'avortement et de couper les paiements de transfert aux provinces qui refusent de s'y conformer.

Quelque 200 personnes ont manifesté à Halifax où le droit à une accessibilité universelle à ce service essentiel de santé est attaqué. L'ACDA a été forcée d'aller en justice en réponse au gouvernement de la Nouvelle-Ecosse qui empêche l'ouverture de cliniques privées d'avortement.

De nouvelles alliances et d'autres stratégies ont dû être utilisées dans la lutte pour le choix de nos maternités. Le Comité sur les droits à la reproduction du CCA a répondu à l'appel de solidarité en tenant pour la première fois une rencontre pan-canadienne pro-choix et une conférence de presse le 2 octobre à Ottawa. Le CCA a également fait publier dans le Globe and Mail une annonce sur la Journée d'action nationale et la prise de position "Pas de loi". Le comité comptait des représentantes de l'ACDA, du Réseau pro-choix et du mouvement syndical dont la Fédération des travailleurs et travailleuses de l'Ontario et le Conseil du Travail du Canada.

Lors de la conférence de presse organisée par le CCA, différentes organisations ont réaffirmé leur engagement dans la lutte contre toute recriminalisation de l'avortement. Plus de 30 organisations étaient représentées, dont plusieurs ne s'étaient jamais prononcées publiquement sur cette question. En plus du NPD, du Conseil du travail du Canada, du YWCA, de Planning des Naissances du Canada, et l'Association canadienne pour les libertés civiles, on y retrouva l'Association canadienne des obstétriciens et gynécologues, et l'Organisation nationale des femmes immigrantes et des minorités visibles.

La Journée d'action nationale et d'autres événements durant l'automne ont apporté un

Les femmes ne négocieront jamais leur droit fondamental de choisir!

Extrait d'un dépliant d'information publié par le CCA

- 1) L'ancienne loi sur l'avortement ne prescrivait aucun délai pour obtenir un avortement. Or, depuis 15 ans, seulement la moitié de 1% des avortements ont été effectués après 20 semaines de grossesse. Et, cet infime pourcentage d'avortements ont été pratiqués en raison des dangers physiques pour la mère, de déformations sérieuses du fœtus ou simplement à cause de l'inaccessibilité des services d'avortement dans la loi. Une façon de prévenir les avortements tardifs est de permettre l'accessibilité aux avortements en début de grossesse; voilà où le gouvernement doit agir.
- 2) On ne doit pas se laisser bernier à penser qu'une nouvelle loi ne nous affectera pas. Comme l'ancienne loi, une nouvelle loi niera aux femmes le droit fondamental de choisir. Du reste, une

nouvelle loi régissant l'avortement entraînerait des inégalités dans l'accessibilité à ce service de santé de base pour les pauvres, les jeunes, les immigrantes, les autochtones, les femmes dans les régions rurales et les femmes des minorités visibles.

- 3) Les femmes ne sont pas des criminelles. Le seul crime en cause est celui de nier aux femmes le droit de choisir. L'avortement est une question de service de santé et non de droit criminel.
- 4) Une nouvelle loi sur l'avortement n'empêchera pas les ex-conjoints éconduits ou les anti-choix d'avoir recours aux injonctions en droit civil pour arrêter les femmes individuellement de se faire avorter. Elle n'empêchera pas non plus les anti-choix de harceler les femmes et le personnel des cliniques qui fournissent des services d'avortement. Seul un large mouvement pro-choix peut contrer de telles actions.

MATERNITÉ un choix AVORTEMENT UN DROIT



momentum au mouvement pro-choix. Nous devons profiter de ce momentum pour faire une campagne massive d'envoi de lettres. Les partisans pro-choix doivent de toute urgence écrire au premier ministre et à leurs députés au Parlement pour leur dire que le gouvernement ne doit pas introduire une nouvelle loi

qui recriminaliserait l'avortement.

"Le mouvement pour le libre-choix de nos maternités n'a jamais été aussi fort", affirme Judy Rebick, porte-parole du CCA. "Les femmes de ce pays et nos partisans ne permettront pas au gouvernement de recriminaliser l'avortement."

Racisme, sexisme et le combat d'une femme autochtone



Mary Pitawanakwat.

Par Madeleine Parent, représentante régionale du Québec

En octobre 1979, Mary Pitawanakwat, une jeune autochtone de 28 ans et mère monoparentale de deux enfants, était embauchée comme agente de développement social au Secrétariat d'Etat fédéral en Saskatchewan. Mary avait déjà acquis une riche expérience en travail communautaire. La direction lui confia la responsabilité du Programme de développement social pour les associations autochtones de la province. Sa première évaluation officielle, émise au bout de vingt mois de travail, qualifiait sa performance comme étant "entièrement satisfaisante".

Puis il y eut une détérioration graduelle de sa situation. Par des commentaires malveillants, des gestes, des farces de mauvais goût qui firent le tour du bureau, dans des discussions privées et des réunions du personnel, certains officiers supérieurs ont laissé entendre qu'ils ne considéraient pas Mary "comme les autres". Ses compagnes et compagnons de travail, qui coopéraient habituellement avec elle, comprirent que pour assurer leurs chances de monter l'échelle des promotions, il valait mieux ne pas être associé-e de près avec Mary. Ainsi, la direction avait fait savoir qu'elle allait "se débarasser" de la jeune autochtone.

On se mit à exiger d'elle toujours plus de rapports écrits et de travail technique, alors qu'on lui confiait la plus forte charge de travail en Saskatchewan, exigeant de fréquents voyages en auto sur des chemins isolés. Son officier supérieur lui a même ordonné de servir d'informatrice contre une association autochtone dont elle s'occupait à titre d'agente de développement social. Elle a refusé de le faire, bien sûr, mais les instructions ont seulement été retirées une fois que son surveillant a été obligé de répondre par écrit à un grief de la part de Mary, faisant état de son refus d'espionner sa clientèle. Puis elle a été congédiée pour "incompétence" après six ans et demi de loyaux services.

On est en droit de se poser de sérieuses questions sur cette décision. Si Mary était "incompétente", alors son officier supérieur exerçait une discrimination injuste contre les autochtones en confiant leurs dossiers à une telle agente de développement social. Mais si, comme l'affirmait une première évaluation officielle, Mary était compétente, consciencieuse et que son plus grand défaut fut de refuser d'espionner les siens, alors son officier supérieur exerçait de la discrimination envers la jeune femme. Il s'agit donc d'une discrimination injuste soit envers l'association des autochtones ou envers elle.

D'une manière ou une autre, les questions soulevées par son congédiement ne peuvent être ignorées.

Bien que la Commission canadienne des droits de la personne soit allée jusqu'à demander aux tribunaux la permission de refuser d'entendre la plainte de la jeune femme, elle a finalement été obligée de mener une enquête sur le cas de Mary. L'enquête a révélé la véracité des allégations de Mary. De plus, les explications données par son officier supérieur ont été contredites par les registres du bureau. Finalement, les enquêteurs ont recommandé qu'un tribunal soit formé par la Commission pour entendre la plainte.

Toutefois toutes ces années de harcèlement lui ont coûté très cher. Mère monoparentale avec un salaire d'agente de développement, elle avait vu ses enfants grandir dans une atmosphère de sécurité et de bien-être. Après la perte de son emploi, la famille a dû avoir recours aux maigres prestations de bien-être social, et subir les privations qui en découlent.

Comble de malheur, aujourd'hui Mary doit de plus lutter contre un cancer. Suite à son examen de Mary, le Dr. John Chong, spécialiste en santé au travail affir-

Discrimination envers les femmes immigrantes dans les cours subventionnés de langue seconde

Extrait d'un article de Nuala Doherty du Centre for Spanish Speaking Peoples, dans Currents Magazine.

Emma Molina et Sonia Casas, deux immigrantes, ont entamé des procédures en Cour fédérale contestant les critères d'admission aux cours subventionnés de langues dispensés par la Commission canadienne de l'Emploi et de l'Immigration (CCEI). Quoique les critères semblent non-discriminatoires, dans la pratique beaucoup plus de femmes que d'hommes sont exclus de ces programmes subventionnés:

- Les immigrants parrainés (par des parents ou classe familiale d'immigrants) ne sont pas admissibles aux prestations de formation. La majorité des personnes dans cette classe sont des femmes.
- Les personnes "non destinées à l'emploi" peuvent être refusées. Bien que la majorité des femmes immigrantes travaillent à plein temps en dehors du foyer, il n'est pas rare que des femmes enceintes, des femmes avec des enfants, des femmes qui s'occupaient de la maison lorsqu'elles étaient dans leur pays, ou qui ont l'intention de prendre une formation professionnelle une fois terminé leur apprentissage d'une des langues officielles, se retrouvent souvent dans cette catégorie.
- Les personnes qualifiées ou non qualifiées pour lesquelles on juge que l'apprentissage d'une langue n'est pas nécessaire pour obtenir "un emploi convenable", peuvent se voir refuser l'accès aux cours subventionnés de langues. Les femmes immigrantes plus que les hommes sont souvent exclues pour cette raison, puisque l'on prétend qu'elles n'ont pas besoin d'apprendre une langue pour trouver un travail "convenable" (i.e. les ghettos d'emplois). Des femmes qualifiées, des professeurs par exemple, se font souvent dire qu'au Canada elles doivent freiner leurs ambitions.

- Les personnes qui ne peuvent obtenir un emploi parce qu'elles ne connaissent pas une ou l'autre des langues officielles peuvent être inadmissibles au programme. Ce critère vise particulièrement les femmes qui ont travaillé au Canada, peu importe quand, d'abord que ce soit avant la demande d'admission. La raison invoquée est la suivante: si une femme a pu déjà se trouver un emploi, elle n'a pas besoin d'un cours de langue seconde. De plus la CEIC réfère souvent ces femmes à des emplois non-qualifiés et minables, des emplois sous-payés qui ne requièrent pas de connaissances linguistiques et par conséquent, juge que ces femmes ne nécessitent pas des cours de langue seconde.
- Les personnes dont le conjoint ou la conjointe gagne plus de \$210 par semaine ne peuvent recevoir que la moitié du plein montant de l'allocation. A si peu, une personne va plutôt chercher n'importe quel emploi pour survivre que d'étudier.

L'apprentissage du français ou de l'anglais est essentiel aux femmes immigrantes qui veulent obtenir de meilleurs postes, qui veulent défendre leurs droits à leur lieu de travail, qui veulent sortir de l'anonymat et de la dépendance au foyer. Emma Molina, qui a été refusée quatre fois au programme de langue seconde depuis qu'elle est au Canada, affirme: "le fait de ne pas avoir pu me faire comprendre a beaucoup limité ma vie et m'a souvent humiliée. J'espère que mon action empêchera d'autres femmes de souffrir comme j'ai souffert".

Pour plus de renseignements sur les cours de langue seconde pour les immigrants*, communiquez avec Nuala Doherty, Centre for Spanish Speaking Peoples, 1004 rue Bathurst, Toronto, Ont M5R 3G7 - Tel: (416) 533-8545. Des lettres d'appui seraient fort appréciées.

* Certaines informations ci-haut ne s'appliquent peut être pas aux Cours d'orientation et de formation pour les immigrants (COFI) au Québec.

Le Comité canadien d'action sur le statut de la femme

Conseil de Direction — 1989-90

Présidente	Lynn Kaye	Vice-présidentes	Fleurette Osborne Ruth Rose Joanne (Jodi) Whyte	Secrétaire Trésorière	Rabab Naqvi Janet Maher
------------	-----------	------------------	---	--------------------------	----------------------------

Représentantes régionales

Terre-Neuve/Labrador	Joyce Hancock	Ontario Sud	Maureen Reilly
Nouveau-Brunswick	Kay Nandlall	Manitoba	Susan Spratt
Nouvelle-Ecosse	Susan Hyde	Saskatchewan	Audrey Wildman
Ile-du-Prince-Edouard	Leti Larosa	C.B. Sud et Centre	Diane Thorne
Québec	Madeleine Parent	C.B. Nord/Yukon	Carol Sabo
Ontario Nord	Andrea Levan	Territoires du Nord-Ouest	Reanna Erasmus

Membres sans poste

Sharon Costello	Vancouver	Kerry McCuaig	Toronto
Jacqui MacDonald	Ottawa	Phyllis Mosher	Alexandria
Marion Mathieson	Sydney		

P.S. Les membres du conseil de direction peuvent être rejointes en téléphonant au bureau du CCA à Toronto.

Personnel du CCA

Bureau d'Ottawa	323, rue Chapel Ottawa, Ont. K1N 7Z2 Tel. 613 234 7062 Fax: 613 237 5969	Bureau de Toronto	344 rue Bloor Ouest, suite 505 Toronto, Ont. M5S 3A7 Tél. 416 922 3246 FAX 416 921 9749
Agente de liaison	Huguette Léger	Coordonnatrice générale	Alice de Wolff
		Gérante administrative	Sue Birge
		Agente d'information et préposée au membership	Anne Molgat

ma qu'il s'agissait d'un "environnement de travail malsain, qui a causé une série de conséquences négatives - à moyen et à long terme - sur la santé de la personne". Le CCA a toujours appuyé la cause de Mary Pitawanakwat, depuis notre première rencontre avec elle, en 1985.

Des lettres individuelles ou d'associations au Ministre de la Justice, l'Honorable Doug Lewis, Chambre des Communes, Ottawa, K1A 0A6 seraient appréciées. Il

s'agirait de demander l'intégration de Mary Pitawanakwat à son emploi d'agente de développement social en Saskatchewan et une compensation pour perte de salaire et préjudice causé à elle et à ses enfants par suite de ce congédiement.

On peut obtenir un vidéocassette (VHS) de 36 min. en anglais intitulé "Mary's story - a Dialogue on Racism". Il suffit d'envoyer \$45 à Birdsong Communications, 806 Victoria, Regina, Sask. S4N 0R6

Les impacts négatifs de la TPS pour les femmes

Par Marjorie Cohen, ex vice-présidente du CCA et détentrice de la chaire Woodward des Etudes sur les femmes à l'Université Simon Fraser.

Imaginons un instant un gouvernement qui dirait au peuple qu'il s'appête à remanier le système de taxation de façon à ce qu'il soit moins juste. Qu'il allait faire payer plus de taxes aux personnes à revenu moyen et à faible revenu et moins de taxes aux personnes privilégiées. Sans doute qu'une telle affirmation mènerait droit au suicide politique, à une défaite électorale ou peut-être même à une émeute ou une révolution.

Dans ses tentatives de nous vendre la taxe fédérale sur les produits et les services (TPS), le gouvernement nous dore la pilule. En insistant sur le fait que l'imposition de cette taxe rendra tout le système de taxation plus juste, le gouvernement emploie une méthode de propagande fort connue: à force de répéter la même chose, malgré son énormité, les gens vont commencer à y croire.

Les femmes n'acceptent pas un tel lavage de cerveau. La TPS n'implique pas simplement le remplacement d'une taxe par une autre comme le gouvernement essaie de nous faire croire. C'est un changement radical dans les principes de taxation. En soi, la TPS est injuste parce que c'est une taxe sur la consommation. Les personnes à revenu moyen et à faible revenu dépensent généralement tout leur avoir sur la consommation courante, alors que les personnes riches économisent et investissent une grande part de leur revenu. Ce qui revient à dire que les groupes moins privilégiés de la société déboursent une plus grande part de leur revenu en taxes par rapport aux plus fortunés.

Les femmes s'opposent avec véhémence à cette taxe. D'abord parce que nous serons particulièrement touchées par l'augmentation des prix. L'application large de cette taxe signifie que nous aurons à payer des taxes sur presque tout, même sur des items essentiels aux soins des enfants. Dans la plupart des pays où il y a des taxes de vente, les vêtements pour enfants sont du moins exemptés de taxes, comme le font nos gouvernements provinciaux en ce moment. Avec la TPS, nous déboursions 9% de plus sur les vêtements pour enfants, les souliers, les livres et même les couches pour bébés.

Les frais de garde coûteront plus cher

Nous paierons également plus pour les services de garde. En effet les services de garde ainsi que les soins de santé, le logement et l'éducation sont inclus dans la catégorie appelée "exonéré de taxe". Mais ceci ne signifie pas qu'ils seront détaxés.

Bien que les parents ne verront pas l'augmentation de 9% sur leur facture de garderie, les coûts des services de garde seront quand même plus élevés. Ceci s'explique du fait que les fournisseurs de ces services auront à payer une taxe sur les produits et services et qu'ils passeront sans doute la note aux parents. Dans les garderies qui reçoivent 50% de leur revenu en subventions gouvernementales, cette note sera moins élevée car un crédit pour la moitié des taxes payées pourra être réclamé. Bien que même dans ce cas, les parents auront certainement à payer l'autre moitié des dépenses en taxes que la garderie aura déboursée.

La question de la nourriture est extrêmement importante. Dans la présente version de cette taxe, les produits alimentaires de base seront détaxés. Toutefois, les aliments pour emporter et les repas au restaurant eux, seront taxés. Ce qui entraînera un fardeau supplémentaire pour les femmes qui ne sont pas en mesure de cuisiner à la maison. Ainsi, les femmes qui travaillent à l'extérieur du foyer seront pénalisées pour essayer de rendre leur double tâche plus facile. C'est aussi très pénalisant pour les personnes qui sont forcées pour différentes raisons de prendre leur repas à l'extérieur, par exemple les personnes pauvres qui n'ont pas de cuisine.

Les astucieuses manoeuvres politiques du gouvernement nous confirment que même les produits alimentaires de base seront éventuellement taxés. Ce qui touchera en particulier les personnes à faible revenu. Les statistiques sur les dépenses reliées à la maison démontrent que les ménages pauvres déboursent une plus grande partie de leur revenu sur la nourriture que les ménages riches. Par exemple, les ménages avec un revenu supérieur à \$50,000 dépensent moins que 7% en nourriture. Taxer la nourriture serait extrêmement cruel.

Les femmes, comme on le sait, sont sur-représentées dans le groupe à faible revenu. Plus de 40% des femmes dans ce pays n'ont aucun revenu. Le revenu moyen de toutes les femmes sur le marché du travail (y inclus

Des femmes innu emprisonnées une fois de plus

Par Marion Mathieson, présidente du Comité sur la Survie de la planète

Rose Grégoire, membre du Comité du CCA sur la Survie de la planète et une femme innu qui avait participé à notre dernière assemblée générale, sort une fois de plus emprisonnée au pénitencier de Stephenville à Terre-Neuve. Rose, Jackie Ashini, Martha Hurley et deux hommes ont trouvé le moyen de se faufiler dans l'enceinte de la base militaire de l'OTAN. Après y avoir passé la nuit dans la forêt, ils sont sortis de leur cachette et se sont couchés sur la piste d'atterrissage brandissant un grand drapeau innu et bloquant ainsi la voie aux avions ouest-allemands. Cet impressionnant acte de bravoure ne vous rappelle-t-il pas la scène des manifestants devant les tanks sur la Place Tiananmen? Que faisons-nous de nos défenseurs de la liberté?

Rose Gregoire et Elizabeth Penashue, ces deux femmes qui avaient ému aux larmes les femmes lors de l'assemblée générale, comptent parmi les quatre personnes qui ont été acquittées de méfait public le 18 avril dernier. Suite à cet acquittement, les Innus ont adressé un communiqué aux chefs de gouvernements du Canada, de la Grande-Bretagne, des Pays-Bas, de l'Allemagne de l'Ouest et des Etats-Unis et à leurs officiers commandants à la base militaire de Goose Bay, dans lequel ils s'engagent à poursuivre leur protestation. Ils affirment catégoriquement "qu'ils n'ont jamais donné au Canada, aux Etats-Unis ou à tout autre gouvernement européen la permission d'utiliser leurs territoires".

Rose et Elizabeth soutiennent que c'est le système judiciaire canadien qui devrait être accusé et non les Innus qui défendent leur mode de vie et leurs territoires. Elles se considèrent comme des prisonnières politiques mais en même temps elles doivent constamment résister aux pressions visant à les faire sentir "coupables". De plus, elles craignent que les jeunes Innu commencent à croire que les manifestations pacifiques ne suffisent plus.

Les Européens s'opposent aux vols à basse altitude

Les vols à basse altitude continuent au Labrador et on prévoit que le Canada subira des pressions de ses alliés de l'OTAN pour les augmenter. Des millions d'Allemands de l'Ouest s'objectent au bruit infernal des jets militaires au-dessus de leurs maisons et les partis d'opposition poursuivront leur lutte pour un arrêt complet de ces vols. En comparaison, ces vols en Allemagne de l'Ouest s'effectuent à 75 mètres de hauteur et à des vitesses de 835 km/heure tandis qu'à Nitassinan, c'est à 30 mètres de hauteur et à 1,200 km/heure.

Un officier de l'aviation ouest-allemande faisait remarquer récemment que les Canadiens "ont beaucoup plus d'espace qu'eux, mise à part quel-

les femmes qui travaillent à temps partiel) est environ \$15,000 par année; ainsi, près de 74% de ce montant sera dépensé sur des produits taxables. Si on taxe aussi la nourriture, presque tout ce revenu servira à payer des produits taxés. Les familles avec un revenu supérieur à \$50,000 dépensent seulement 56% de leur avoir sur la consommation courante dont 7% sur la nourriture. Il saute aux yeux que la TPS alourdira le fardeau des taxes aux personnes à faible revenu.

Une baisse des achats pour consommation = Une baisse d'emplois pour femmes

La TPS aura un impact dévastateur sur l'économie et par conséquent, le taux de chômage va augmenter. Les femmes en particulier sont vulnérables aux récessions car elles sont souvent les premières à être congédiées quand les choses vont mal. Une chute d'environ \$5 milliards dans la consommation équivaut à une perte de 180,000 emplois dans le secteur tertiaire seulement. Etant donné que les femmes comptent pour 55% de tous les postes de services, au moins 100,000 femmes perdront leur emploi. De plus, les emplois pour les fem-

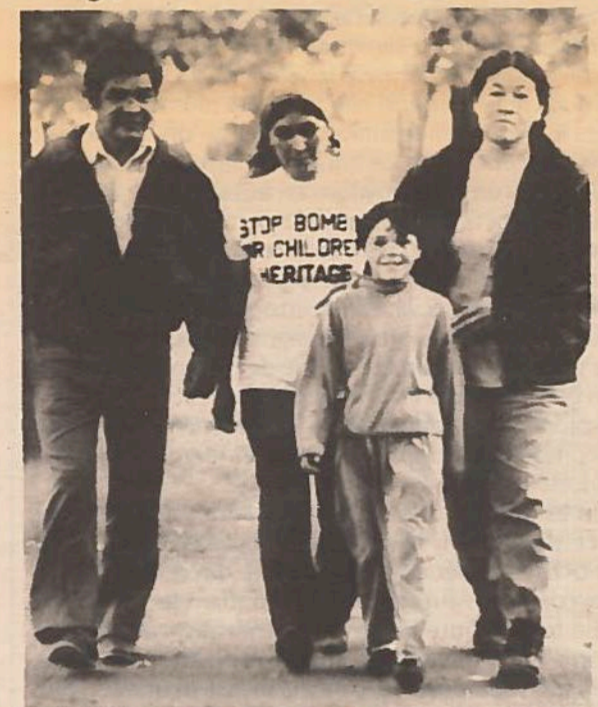
mes dans le secteur manufacturier risquent d'être mis en péril. En effet, la TPS aura également une incidence négative sur la demande de produits manufacturiers où l'on retrouve une forte concentration de femmes (textiles, vêtements, chaussures), puisque ces produits ne sont pas taxés en ce moment. Comme résultat que la baisse de la consommation de ces produits occasionnera irrémédiablement une baisse des emplois dans ces industries.

"Ces monstres du ciel"

Récemment, des représentantes du CCA rencontrèrent Martha Hurley au pénitencier de Stephenville. Incarcérée depuis plus de deux mois, Martha nous demanda de transmettre le message suivant à toutes les femmes du Canada: "Nous continuerons de lutter aussi longtemps que nous ne serons pas assurées que nos enfants et petits-enfants n'auront jamais à entendre et à voir ces monstres du ciel. Bien qu'il ne soit pas facile, nous ne quitterons pas le chemin de notre lutte." Martha tint également à remercier tous ceux et celles qui lui ont manifesté leur appui.

Les préoccupations d'ordre économique, moral, militaire ou écologique qui sont continuellement soulevées dans les autres pays devraient convaincre les Canadiens et Canadiennes de ne pas participer au plan de la base militaire de l'OTAN à Goose Bay, au Labrador. La lutte des Innu contre la militarisation du nord du Canada est notre lutte à toutes et à tous.

Des messages de solidarité peuvent être adressés à Rose et à tout le peuple Innu a/s Livraison générale, Sheshatshit, Labrador, AOP 1M0. Vos contributions seraient également très appréciées, vous pouvez les envoyer au "Fonds de Défense Innu", a/s l'Assemblée des Premières Nations, Edifice Atrium, 3e étage, 47 rue Clarence, Ottawa, Ont. K1N 9K1



"Des défenseurs pour la paix en terre Innu"

mes dans le secteur manufacturier risquent d'être mis en péril. En effet, la TPS aura également une incidence négative sur la demande de produits manufacturiers où l'on retrouve une forte concentration de femmes (textiles, vêtements, chaussures), puisque ces produits ne sont pas taxés en ce moment. Comme résultat que la baisse de la consommation de ces produits occasionnera irrémédiablement une baisse des emplois dans ces industries.

Une des stratégies employées par le gouvernement pour nous vendre sa taxe est de nous convaincre qu'il n'existe pas de solution de rechange. Ce principe "d'aucune autre alternative" démontre le manque d'imagination de ce gouvernement. Bien sûr qu'il y a des alternatives. Nous pourrions supprimer les échappatoires qui permettent à des milliers de compagnies prospères de se soustraire au paiement des taxes. Nous pourrions introduire à nouveau un palier plus élevé de revenu pour ceux qui gagnent plus de \$60,000 par année. Nous pourrions revenir au niveau de taxation des corporations en vigueur en 1984. Comme on a pu le voir, il existe plusieurs alternatives. Mais il est clair que remplacer une mauvaise taxe par une taxe encore pire n'est certes pas une solution.

Assemblée générale annuelle du CCA Hull, du 11 au 14 mai 1990

Par Rabab Naqvi et Madeleine Parent, co-présidentes du Comité sur l'Assemblée générale annuelle.

L'Assemblée générale annuelle du CCA se tiendra au Centre des Congrès à Hull du 11 au 14 mai 1990 sous le thème "Les femmes pour la justice économique et sociale". Jean Swanson, coordonnatrice de "End Legislated Poverty" en Colombie-Britannique sera la conférencière invitée. Jean Swanson participe activement depuis plusieurs années dans les luttes contre la pauvreté et d'autres campagnes s'y reliant tels que l'Accord de libre-échange, les coupures au programme d'assurance-chômage, la taxe sur les produits et les ser-

vices (TPS) et autres législations régressives, fédérales et provinciales.

Depuis un certain temps, les déléguées ont exprimé le désir de changer l'endroit de notre assemblée générale. Après enquête, le Centre des Congrès de Hull s'est avéré la meilleure alternative, bien que les accommodations d'hôtel augmentent les coûts, de toute façon ce serait également le cas ailleurs à Ottawa. On suggère à cet effet Le Ramada, le Quality Inn et l'Auberge de la Gare, à Hull. Les déléguées et observatrices devraient partager des chambres à occupation double pour réduire les coûts.

L'ordre du jour de l'assemblée générale sera établi

de manière à répondre le plus possible aux demandes des déléguées. Il y aura des réunions de groupes d'intérêt, des caucus régionaux, des comités sur les politiques, des ateliers et des groupes de discussion sur les résolutions. Le Comité sur le lobby travaille présentement sur une nouvelle formule pour le lobby annuel.

Préparez-vous maintenant à être à Hull du 11 au 14 mai prochain. Il importe que chaque déléguée et participante puisse y apporter sa contribution. Le Conseil de direction et le personnel travaillent assidûment sur la préparation de cette importante rencontre mais seule votre présence peut en assurer le succès.

Les liens du libre-échange avec l'assurance-chômage, la TPS, et les politiques sur l'énergie

Par Ruth Rose, co-présidente du Comité sur l'Emploi et l'Économie

Le Réseau Pro-Canada est une coalition de quelque 35 grandes organisations qui ont participé activement dans la lutte contre l'Accord de libre-échange. Après la signature de l'Accord, Pro-Canada a décidé de lutter pour l'abrogation de cet Accord, et d'autre part de suivre de près la poursuite des négociations notamment en ce qui a trait aux subventions et aux impacts négatifs tels que la fermeture d'usines et "l'harmonisation" de nos programmes sociaux. Le CCA a joué un rôle déterminant au sein de Pro-Canada depuis sa création, ce qui nous a permis de coordonner notre travail avec d'autres organisations pan-canadiennes sur ces importantes questions économiques qui touchent les femmes.

Assurance-chômage

Après s'être précipité dans des audiences pro forma, le Comité législatif sur le projet de loi C-21 a

déposé son rapport le 10 octobre dans lequel il ne propose que des modifications mineures.

Le CCA s'oppose au projet de loi C-21 pour plusieurs raisons. D'abord parce qu'il sera plus difficile d'obtenir des prestations d'assurance-chômage et aussi parce que la période de prestations a été réduite. De plus, de nouvelles pénalités d'un minimum de 7 semaines seront imposées aux personnes qui démissionnent de leur emploi "sans raison valable", ou qui sont congédiées pour mauvaise conduite ou qui refusent un emploi "convenable". Les prestations pour les parents adoptifs seront également réduites. Aussi parce que le gouvernement va non seulement soustraire son financement de \$3 milliards mais détournera de plus quelque \$800 millions des contributions employeur-employé pour financer les programmes de perfectionnement existants, dont certains seront privatisés.

Voici quelques-unes des stratégies envisagées: convaincre les partis de l'Opposition de retarder l'adoption de la législation en Chambre, essayer de faire inclure cette question sur l'ordre du jour de la rencontre des Premiers Ministres en novembre, et convaincre le Sénat de tenir de nouvelles audiences, des vraies cette fois. Suite aux pressions exercées par des représentant(e)s syndicaux et communautaires, quatre des cinq comités spéciaux formés pour discuter des différents aspects des programmes de perfectionnement ont signé une lettre dans laquelle ils refusent de travailler sur tout programme qui utilise des fonds recueillis par l'assurance-chômage pour financer les prestations à des fins de perfectionnement.

Nous demandons à tous les groupes membres du CCA de réclamer des audiences au Sénat, en particulier les groupes qui ont été refusés par le Comité de la Chambre et de continuer de faire du lobby auprès des députés locaux.

Taxe sur les produits et services (TPS)

Pro-Canada a lancé une *Campagne pour des taxes justes*. On sait que la droite se mobilise contre toute taxation et par conséquent contre les programmes sociaux. Au contraire, Pro-Canada et le CCA croient fermement que les programmes sociaux sont nécessaires et qu'il existe des façons plus équitables de collecter de l'argent de manière à prévenir une spirale inflationniste et à encourager une augmentation des emplois plutôt qu'une réduction.

Il y a plusieurs alternatives à cette taxe: supprimer les échappatoires, retourner à un système d'impôt sur le revenu plus progressiste, imposer des taxes aux compagnies, créer de nouvelles taxes sur la richesse et le luxe. Le gouvernement pourrait également diminuer les taux d'intérêt, un des principaux facteurs du déficit fédéral, de l'inflation et de la chute du dollar qui nous empêche d'être compétitifs sur les marchés internationaux. De plus, une lutte sérieuse contre le chômage générerait quelque \$16.5 milliards supplémentaires en revenu pour le gouvernement fédéral.

Le Comité de la Chambre sur les Finances doit clôturer ses audiences à la fin d'octobre et déposer son rapport en décembre. Une version préliminaire du projet de loi est déjà en circulation et sera probablement présentée au début de l'année prochaine. Le danger qui nous guette est que le ministre Wilson accepte de réduire le taux de 9% à environ 7% de façon à nous dorner la pilule. Mais ceci ne changera rien surtout s'il décide d'en étendre l'application sur la nourriture et les produits pharmaceutiques. Les consommateurs et

consommatrices au Canada paieront le même montant de taxes mais les personnes pauvres auront à déboursé une plus grande part.

Les groupes membres du CCA doivent continuer leur lutte par tous les moyens possibles, individuellement ou de concert avec des coalitions locales ou provinciales. Nous avons rédigé un document intitulé "La TPS: questions et réponses" et d'autres brochures d'information sont disponibles à Pro-Canada (904-251 rue Laurier ouest, Ottawa, K1P 5J6, Tel: (613) 233-1764). Nous préparons également une distribution massive de brochures et de macarons. La période des Fêtes est un bon moment pour faire signer des pétitions dans les centres d'achats pour des TAXES JUSTES et non "pour ne pas avoir de taxes". Vous pouvez aussi faire du piquetage devant des compagnies qui ne paient pas de taxes.

Pipeline de l'Arctique: méga-projets d'énergie

Les Etats-Unis essaient activement de convaincre le Canada de construire un pipeline pour le transport du gaz naturel de l'Arctique aux Etats-Unis. Ceci est en train de se faire de telle sorte que l'on ne tient pas compte d'une planification de nos besoins énergétiques à long terme, des réclamations territoriales de peuples autochtones (en particulier les Dénés-Métis) non encore conclues et des questions environnementales. Sous l'Accord de libre-échange, le Canada ne peut plus fixer des prix de façon à encourager la défense de l'environnement, les coûts de développement ou les coûts pour assurer une sécurité environnementale. Les exportations en hydro-électricité sont également soumises aux mêmes conditions. De plus, un examen fédéral de son impact environnemental ne sera plus requis.

Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec Le Conseil des Canadiens (405-251 rue Laurier ouest, Ottawa, K1P 5J6, Tel: (613) 233-2773) ou au Comité du CCA sur la Survie de la planète.

Le libre-échange: suivre son évolution

Jusqu'à ce jour, la Banque de données sur les emplois du Conseil du Travail du Canada enregistre quelque 70,000 pertes d'emplois en conséquence directe ou indirecte du libre-échange. La réforme de l'assurance-chômage, la TPS, une érosion sérieuse de la production des pêcheurs sur la côte est et la côte ouest, le

suite à la page 6



Action féministe Vol. 4 No. 2, Décembre 1989

ACTION féministe est une publication du Comité canadien d'action sur le statut de la femme, 344, rue Bloor ouest, bureau 505 Toronto, Ontario M5S 3A7 Tél: (416) 922-3246 **ISSN 0831-3377**

Ce numéro est publié en collaboration avec les membres du Conseil de direction et le personnel.

Rédaction: Andrea Levan,
Madeleine Parent,
Michelle Séguin

Coordination des abonnements:
Phyllis Mosher

Traduction:
Michelle Séguin

Coordination des publications:
Julie-Anne Legras

Production:
Pièce de Résistance Ltée. Edmonton, Alberta

ACTION féministe paraît cinq fois par année.

Tarifs d'abonnement:
Particuliers: 15\$
Institutions, Etats-Unis et outre-mer: 25\$

Amies du CCA

Joignez-vous aux Amies du CCA. Informez-vous sur ce que font les femmes dans tous les coins du pays. Un don de 40\$ par année (minimum) vous donne un abonnement à **ACTION féministe** et aux bulletins **ACTION**. Veuillez envoyer votre chèque à l'adresse ci-dessus.

Avis de Renouvellement

Il est très coûteux d'envoyer plusieurs avis de renouvellement. Nous demandons votre collaboration en renouvelant votre abonnement.

ACTION

féministe



NOUVELLES DU COMITÉ CANADIEN D'ACTION SUR LE STATUT DE LA FEMME

Vol. 4 No. 2 Décembre, 1989

344 rue Bloor ouest, Bureau 505, Toronto, (Ontario) M5S 3A7

Lettre de la Présidente

Chères consoeurs,

En octobre 1988, Action féministe avait publié un numéro spécial sur les élections dans lequel on dévoilait "notre" programme de campagne électorale. Nous avions choisi de faire campagne sur quatre questions prioritaires pour les femmes: les services de garde, le libre-choix, notre opposition à l'Accord sur le libre-échange et la violence faite aux femmes et aux enfants. Ces questions demeurent aujourd'hui des enjeux majeurs. Notre plan d'action comprenait plusieurs volets: production d'annonces d'intérêt public pour la radio et la télévision, production de brochures d'information, organisation d'une journée pan-canadienne de vote des femmes et production d'un macaron "Femmes: on vote". Nous avons de plus questionné les partis politiques sur leur engagement pour un Accord sur l'égalité des femmes et avons fait pression afin qu'une heure des trois heures du débat des chefs porte sur des questions qui touchent particulièrement les femmes. Nous avons été partout présentes lors de cette campagne électorale.

Les Promesses électorales

Nous avons reçu une lettre du bureau du Premier ministre en réponse à notre questionnaire dans laquelle on nous a promis que les services de garde seraient une priorité dans les dépenses gouvernementales, que l'Accord de libre-échange avantagerait les femmes et qu'il ne menacerait pas nos services sociaux et que le financement des groupes de femmes serait maintenu et ne serait pas utilisé comme argument pour interférer avec nos priorités choisies démocratiquement dans nos groupes. Il répondit de plus qu'il introduirait une nouvelle loi sur l'avortement et qu'il ne promettait pas d'accroître les fonds pour les services rendus aux femmes battues et à leurs enfants.

Et la performance du Gouvernement Conservateur

Le gouvernement n'a pas tenu ses promesses sur les services de garde; le nombre d'emplois perdus à ce jour en raison du libre-échange fait bouler de neige et continue de croître; il a retiré complètement son financement du programme d'assurance-chômage; il gruge impitoyablement dans le principe d'universalité des programmes (rappelez-vous qu'il nous disait qu'on pouvait lui faire confiance pour défendre ce bien sacré); il menace d'introduire une nouvelle loi sur l'avortement qui recriminaliserait les femmes; il a réduit le financement de tous les groupes de femmes de 15% et celui du CCA en particulier de 50% pour les trois prochaines années; et il menace encore aujourd'hui d'introduire une nouvelle loi sur l'avortement qui recriminaliserait les femmes. Avec une telle feuille de route, il n'est pas surprenant que ce gouvernement ait refusé d'assister à notre lobby annuel cette année.

Quiconque a entendu le chahut des débats à la Chambre des Communes peut difficilement croire que les ministres et députés conservateurs aient peur d'avoir à contrer quelques ripostes de la part des centaines d'électrices venues de tous les coins du Canada pour écouter les prises de position des partis sur nos nombreuses préoccupations en tant que femme. Lorsque l'on regarde leur performance par rapport à leurs promesses, il se peut que les députés conservateurs aient de la difficulté à faire face aux questions cruciales

suite à la page 6

Nouveau projet de loi sur l'avortement

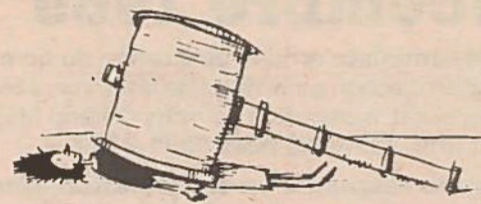
Par Judy Rebick, co-présidente du Comité sur les droits à la reproduction

En quoi le nouveau projet de loi sur l'avortement est-il néfaste pour les femmes?

1. Ce projet de loi recriminalise l'avortement. L'avortement est une question de santé et non une question de criminalité; par conséquent il n'a pas sa place dans le code criminel. L'avortement peut être un crime passible de deux ans d'emprisonnement à moins que certaines exigences soient respectées.
2. Ce projet de loi enlève aux femmes le pouvoir de décider d'interrompre leur grossesse et le remet aux mains des médecins. C'est le libre choix pour les médecins.
3. Il n'améliore d'aucune façon l'accessibilité aux services d'avortement à travers le pays, dans des provinces comme l'Île-du-Prince-Édouard et la Saskatchewan ou dans des petits villages ou des régions rurales. Il suffit qu'un seul médecin soit poursuivi pour que des médecins dans de petits centres où le mouvement anti-choix est très présent aient peur de risquer de pratiquer un avortement. Selon notre expérience avec l'ancienne loi, très peu de médecins voudront prendre le risque d'être poursuivis au criminel. De plus les partisans anti-choix ont déjà démontré dans le passé qu'ils étaient prêts à utiliser tous les moyens possibles pour harceler les médecins qui pratiquent des avortements et ce projet de loi leur fournira une arme supplémentaire.
4. Comme l'ancienne loi, il pose comme condition de base la menace à la santé ou à la vie. Bien qu'il ajoute au mot santé les qualificatifs "émotionnel, physique et mental", cette définition demeure très vague et peut être interprétée de diverses façons par différents médecins, différents procureurs de la couronne et différents juges.
5. Les femmes seront obligées de magasiner leur médecin afin d'en trouver un qui leur procurera un avortement. Il se peut qu'un premier médecin qui ait refusé de commettre cet acte médical soit appelé à témoigner contre un autre médecin qui a accepté de le faire.
6. Comme avec l'ancienne loi, beaucoup de femmes devront mentir pour obtenir un avortement. Nous sommes d'avis, et la plupart des Canadiennes et des Canadiens le croient aussi, que l'avortement devrait être une décision personnelle et privée des femmes basée sur leur volonté d'avoir ou non un enfant à ce moment de leur vie. Avec ce projet de loi, une femme

en santé qui ne désire pas poursuivre sa grossesse se verra refuser un avortement ou devra mentir. Ce projet de loi est méprisant envers les femmes.

7. Ce projet de loi ouvre la porte aux abus juridiques par les forces anti-choix ou par des conjoints qui veulent empêcher un avortement. Un amant ou un époux pourrait jurer à l'effet qu'il détient des renseignements selon lesquels la demande d'avortement est faite pour d'autres raisons que des raisons de santé et ainsi faire poursuivre le médecin ou la femme.
8. Ni Barbara Dodd, ni Chantal Daigle n'auraient pu obtenir un avortement selon ce projet de loi.
9. Ce projet de loi n'est pas conforme à la décision majoritaire de la Cour Suprême dans la cause Morgentaler. Le juge en chef Dickson concluait dans cette décision: "Obliger une femme, sous la menace d'une sanction criminelle, de mener à terme sa grossesse à moins qu'elle ne rencontre certaines exigences qui n'ont pas de lien avec ses priorités ou ses aspirations, constitue une ingérence profonde dans le corps d'une femme et par conséquent une transgression à la sécurité de sa personne". (notre traduction)
10. Certains articles de journaux indiquaient que seuls les médecins peuvent être poursuivis sous ce projet de loi et c'est faux. Les femmes peuvent subir également des sanctions criminelles si elles mentent sur leur motivation ou si elles pratiquent elles-mêmes l'avortement.



© 1989 Peter Haman

11. Ce projet de loi ne procure pas du financement pour la contraception ou pour l'éducation sexuelle. Au contraire, le gouvernement conservateur a coupé de façon significative dans le financement de groupes de planning de naissances.
12. Ce projet de loi est une manoeuvre politique cynique des Tories qui vise à supprimer la question de l'avortement de l'agenda politique. Leur préoccupation n'est pas de servir le meilleur intérêt des femmes mais plutôt de servir leurs propres intérêts à travers le Parlement.

Le CCA fait appel aux personnes et aux organisations opposées à ce projet de loi pour qu'elles expriment publiquement leur mécontentement en expédiant une lettre au Premier Ministre Mulroney, aux chefs d'opposition et à leurs députés.



To accommodate both anglophones and francophones, FAF is folded with the English and French texts alternating as front page. To find the other official language, open FAF and turn it upside-down.